



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

Lettre Économique ÉGYPTE

Une publication du Service économique du Caire
Numéro 157

Le chiffre du mois de mars 2025 :

1,2 Md USD

Le montant du 4^{ème} versement
au titre du programme FMI

Sommaire

ACTUALITÉS	4
Relations économiques bilatérales	4
Brèves économiques.....	4
Zoom : Le Ramadan en Égypte, entre inflation et solidarité accrues.....	7
NOTE D'ANALYSE	8
Situation économique et financière : un rebond à consolider.....	8
Échanges commerciaux franco-égyptiens 2024 : une hausse marquée, notamment des exportations égyptiennes.....	10
INDICATEURS	13

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire »

Henri Bergson

Il y a un an exactement, la cascade d'annonces de nouveaux financements dont bénéficierait l'Égypte (investissement aboudabien à Ras El Hekma, quasi-triplement du montant du programme FMI, assistance macro-financière de l'Union européenne, financements de la Banque mondiale) avait suscité un net regain de confiance tant des investisseurs que des autorités égyptiennes, encouragées à accélérer les réformes structurelles décidées avec ses partenaires. Dans un contexte économique mondial toujours incertain et son impact sur la croissance égyptienne, revue à la baisse à plusieurs reprises, l'année 2025 avait toutefois débuté sur un climat d'attentisme prudent. Le mois de mars s'achève néanmoins sur de nouvelles marques de soutien des bailleurs et quelques avancées en matière économique.

Quatre mois après la mission technique du FMI au Caire, au terme de discussions prolongées et de concessions du Fonds sur certains des engagements au titre de la Facilité élargie de crédit, le Conseil d'administration du Fonds a approuvé, le 10 mars, la quatrième revue du programme, autorisant le versement d'une nouvelle tranche de 1,2 Md USD – portant le total des décaissements à 3,207 Md USD depuis décembre 2022. Dans le même temps, le Conseil du Fonds approuvait un nouvel arrangement au titre de la « Facilité pour la résilience et la durabilité » par laquelle l'Égypte s'engageait à l'adoption de mesures dans divers secteurs afin que le renforcement de sa résilience économique s'accompagne de progrès en termes de développement durable. Le versement des 1,3 Md USD de ce mécanisme interviendrait après six mois. Par ailleurs, ont été conclues les consultations de l'article IV pour 2025. De son côté, le Parlement européen a adopté le 1^{er} avril, à une large majorité (452 pour, 182 contre et 40 abstentions), le financement de 4 Md EUR au titre de l'assistance macro-financière de 7,4 Md EUR accordée l'an dernier.

Ces annonces s'accompagnent toutefois d'une attente forte quant à l'accélération du rythme des réformes structurelles. Le FMI appelle ainsi à intensifier les cessions d'actifs publics, à élargir l'assiette fiscale, à renforcer la gestion de la dette, et à améliorer la transparence des finances publiques. Autant d'enjeux stratégiques pour répondre à des besoins de financement accrus, notamment face à la baisse importante des recettes du canal de Suez (6 Md USD en 2024), sans perspective d'amélioration à ce jour, et un déficit courant élevé (5,4% du PIB en 2023/24). Dès lors, le lancement le mois dernier par le gouvernement de la première stratégie nationale intégrée de financement est un signal positif, tout comme la signature le 25 mars d'un accord entre le gouvernement et la SFI la désignant comme conseil des autorités égyptiennes pour l'ouverture du secteur aéroportuaire aux investisseurs privés.

Les pays du Golfe poursuivent eux aussi leur engagement. L'Arabie saoudite a approuvé l'accord bilatéral sur la protection mutuelle des investissements, dans le prolongement de l'annonce faite par le Fonds public d'investissement (PIF) d'allouer 5 Md USD à des projets

en Égypte, avec pour objectif de mobiliser jusqu'à 10 Md USD sur trois ans. En revanche, les avancées brandies par les autorités égyptiennes en février dernier concernant le schéma directeur de l'aménagement de Ras El Hikma conçu par Emirati Modon Holdings n'ont pas été suivies d'annonces précises, même si de nombreux accords commerciaux et d'investissement sont déjà en cours d'élaboration voire signés.

Enfin, sur le front de la conjoncture économique, les signaux de reprise restent timides. L'indice PMI, resté en zone de contraction pendant 44 mois, est repassé au-dessus de 50 à plusieurs reprises depuis le début de l'exercice 2024/25, atteignant 50,7 en janvier et 50,1 en février. L'inflation urbaine poursuit son ralentissement, s'établissant à 12,8% en février contre 25,4% en janvier, sous l'effet du resserrement monétaire engagé depuis mars 2024 et d'un effet de base marqué, l'inflation atteignant 35,7% un an plus tôt. Cette amélioration reste cependant à nuancer : en rythme mensuel, les hausses de prix restent soutenues, à 1,5% en janvier et 1,4% en février 2025. Le mois du Ramadan qui vient de s'achever pourrait également donner lieu à un sursaut inflationniste traditionnel en cette période d'intense consommation.

Pauline BELHASSINE-PAILLET, Attachée économique
Pascal FURTH, Chef du Service économique

Relations économiques bilatérales

Visite en Égypte du président de la République française

Le Président de la République française, S.E. Emmanuel Macron, effectuera une visite officielle de haut niveau en Égypte du 6 au 8 avril 2025, au cours de laquelle il rencontrera longuement son homologue, S.E. le Président Abdel Fattah Al-Sissi. À cette occasion, un Forum d'affaire France-Égypte, organisé par l'Autorité générale pour l'investissement et les zones franches égyptiennes (GAFI), se tiendra le 7 avril en présence d'une délégation du Medef International, de Business France et la présence de Conseillers du commerce extérieur. Le programme prévoit notamment plusieurs tables rondes thématiques portant sur les opportunités d'investissements en Égypte, les énergies renouvelables et l'hydrogène vert, la santé, l'intelligence artificielle et la tech.

Brèves économiques

1- Accord de 90 M EUR pour la sécurité alimentaire

A l'occasion de la visite au Caire de Dubravka Šuica, nouvelle Commissaire européenne à la Méditerranée, un [accord de financement d'un montant de 90 M EUR](#), destiné à la résilience alimentaire en Égypte, a été signé avec la ministre de la Planification et du Développement économique et le ministre de l'Approvisionnement. Le financement sera octroyé par la Banque européenne d'investissement à l'Autorité générale pour l'approvisionnement en produits de base (GASC) et permettra d'accroître les réserves stratégiques de blé de l'Égypte et contribuera à réduire l'impact des chocs d'approvisionnement. Il permettra notamment de développer de nouveaux silos et d'améliorer les capacités de stockage du pays. Le blé est produit clé pour le système de pain subventionné.

2- Adoption de la 4^{ème} revue du programme FMI

Le [conseil d'administration du FMI](#) a achevé le 10 mars la quatrième revue du programme en cours avec l'Égypte, ouvrant la voie à un nouveau versement d'1,2 Md USD au titre de la facilité élargie de crédit, ce qui portera le montant total versé à 3,207 Md USD depuis l'approbation du programme en décembre 2022. Dans le même temps, le Conseil d'administration a également approuvé la demande des autorités pour un arrangement au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), pour un montant d'1,3 Md USD, et a achevé les consultations au titre de l'article IV pour 2025. Si le FMI reconnaît les progrès réalisés en matière de stabilisation économique (réduction de l'inflation et hausse de l'excédent budgétaire primaire), il souligne des avancées insuffisantes sur les réformes structurelles, notamment sur la privatisation et la concurrence. Face à des besoins de financement élevés et à la baisse de 6 Md USD des revenus du canal de Suez, le FMI appelle

à une accélération des cessions d'actifs publics, un renforcement de la mobilisation des recettes fiscales et une consolidation des politiques monétaire et budgétaire.

3- Le projet de centrale électrique renouvelable hybride intégré au NWFE

Dans le cadre du lancement du deuxième rapport de suivi de l'initiative Nexus for Water, Food, and Energy (NWFE), les entreprises [Voltalia et Taqa Arabia ont signé un accord](#) avec la ministre de la Planification et de la Coopération internationale, Mme Rania Al Mashat, en vue d'intégrer leur projet de centrale hybride d'énergies renouvelables au sein de cette initiative. Cette décision devrait faciliter l'accès aux financements provenant des bailleurs multilatéraux et bilatéraux. Pour rappel, l'initiative NWFE, lancée lors de la COP27, a pour objectif de décarboner le secteur énergétique en développant 10 GW de capacités renouvelables d'ici 2030, tout en procédant au décommissionnement de 5 GW de capacités de centrales thermiques. Par ailleurs, Voltalia a signé en novembre 2024 un protocole d'accord (MoU) avec le ministère égyptien de l'Électricité et des Énergies renouvelables, ainsi qu'avec son partenaire local, l'entreprise Taqa Arabia, en vue du développement de 3,2 GW de capacités de production d'énergies renouvelables, à travers une centrale hybride combinant 2,1 GW de solaire et 1,1 GW d'éolien, sur le site de Zaafarana, situé dans le Golfe de Suez.

4- Bilan de l'initiative présidentielle « Logement pour tous les égyptiens »

Le Premier ministre Moustafa Madbouly a réuni, le 17 mars 2025, les ministres concernés pour faire un état des lieux de l'avancée de [l'initiative présidentielle « Logement pour tous les égyptiens »](#). Lancée en 2014, ce programme vise à répondre à la pénurie de logements abordables en Égypte, en particulier pour les ménages à faibles et moyens revenus via la construction de nouveaux quartiers résidentiels. Près d'un million de logements devraient être déployés, dont 639 000 déjà attribués et 23 000 en cours de commercialisation, majoritairement dans les gouvernorats du Caire et de Gizeh. A cette occasion, le Premier ministre a annoncé que 400 000 logements supplémentaires seraient déployés après les fêtes de l'Aïd. A noter que l'initiative intègre également le développement de logements verts - 54 600 unités répartis dans plusieurs villes nouvelles à Obour, 10 Ramadan, New October, Capital Gardens, Badr, Assouan et Sadate, ainsi que des dispositifs d'aide au financement, dont ont bénéficié plus de 620 000 Égyptiens depuis 2014.

5- Signature d'un accord pour encadrer la mise en concession de 11 aéroports

Le 26 mars, la SFI (groupe de la Banque mondiale) [a signé un accord](#) avec les ministres égyptiens de l'Aviation civile, ainsi que du Plan, du Développement économique et de la Coopération internationale. Ce dernier officialise le rôle de conseil de l'organisation financière internationale pour accompagner le gouvernement égyptien dans la mise en concession de onze aéroports, dans le cadre de partenariats public-privé (PPP). L'aéroport d'Hurghada – le deuxième plus fréquenté du pays avec près de 7 M de passagers annuels – a été désigné comme projet pilote : un appel d'offres public sera lancé pour sélectionner un opérateur privé chargé de la modernisation, de l'exploitation et de la maintenance du

site, qui restera toutefois propriété de l'Autorité égyptienne de l'aviation civile (EHCAAN). La SFI accompagnera également les autorités dans la définition des modalités de participation du secteur privé pour les dix autres aéroports concernés (Sphinx, Sharm El Sheikh, Borg El Arab, Louxor, Assouan, Sohag, Assiout, Abou Simbel, El Alamein, Marsa Matruh), avec la possibilité de mise en concession sous forme de lots. A noter que l'aéroport international du Caire, premier du continent africain en termes de fréquentation (28 M de passagers annuels), ne fait pas partie de l'accord, bien qu'un projet de construction d'un nouveau terminal (4) y soit à l'étude.

Zoom : Le Ramadan en Égypte, entre inflation et solidarité accrues

En Égypte, où près de 90% de la population est musulmane, le mois sacré du Ramadan, qui a débuté le 1^{er} mars, entraîne une hausse des dépenses alimentaires des ménages, lesquelles atteignent chaque année près d'2 Md EUR (2,42 Md EUR en 2021, dernier chiffre officiel disponible). Les ménages égyptiens, qui consacrent jusqu'à 50% de leurs dépenses à l'achat de nourriture durant cette période, doivent faire face à une hausse des prix, dans un contexte d'inflation alimentaire déjà élevée ($\pm 50\%$ en moyenne depuis 2022). Par ailleurs, alors que plus de 40% de la consommation calorique nationale provient de produits importés, l'Égypte est particulièrement exposée à la volatilité des prix mondiaux et en particulier de ceux du blé, ce qui renforce les pressions inflationnistes. Tandis que les produits de base fortement subventionnés (pain, sucre, huile) restent accessibles à travers le programme *Tamween*, qui bénéficie à environ 73% des ménages, la hausse des prix des denrées non subventionnées a contraint 85% des foyers à réduire leur consommation de viande et 75% celle de volaille et d'œufs depuis 2022, au profit d'alternatives moins coûteuses telles que les pommes de terre et les pâtes, dont la demande a respectivement progressé de 21% et 14% en 2022 (IFPRI). Cette tendance est susceptible d'affecter la qualité nutritionnelle durant le Ramadan où les besoins énergétiques augmentent, conduisant certains ménages à constituer des stocks, en prévision de la hausse des prix. Pour amortir l'impact de l'inflation, le gouvernement déploie depuis plusieurs années des comptoirs *Ahlan Ramadan* offrant des produits de base à prix réduit.

Dans ce contexte, le Ramadan est une période marquée par un renforcement des initiatives solidaires. Traditionnellement, des familles, entreprises et associations organisent des distributions de repas, en soutien aux ménages vulnérables, à laquelle contribue la Banque alimentaire égyptienne sous la forme de distribution de paniers alimentaires financés par des dons. Elle mène par ailleurs des campagnes de sensibilisation à la réduction du gaspillage. L'État mobilise également des ressources supplémentaires pour renforcer son aide sociale durant cette période, à l'instar du fonds extrabudgétaire *Tahia Misr*, créé en 2014, qui aurait permis à plus d'un million de foyers de bénéficier de distributions alimentaires en 2018. A également été annoncé fin février un paquet de mesures sociales de 4 Md USD sous forme d'augmentations de salaires dans la fonction publique et de subventions accrues pour les populations les plus vulnérables. Ainsi, les bénéficiaires des programmes de transferts sociaux *Takaful* (soutien aux familles sous condition de scolarisation des enfants) et *Karama* (destiné aux personnes âgées, handicapées et orphelins), soit environ 5 millions de foyers, ont reçu une somme forfaitaire de 300 EGP pendant le mois sacré, associée à des augmentations pérennes de 25% dès avril. Environ 10 millions de familles à faible revenu et titulaires de cartes de rationnement devraient recevoir une aide financière allant de 125 à 250 EGP selon la taille du foyer ; mesure mise en œuvre en plusieurs étapes au début du Ramadan puis à l'occasion de l'Aïd. Par ailleurs, le ministère de la Solidarité sociale a renforcé son action en finançant des distributions alimentaires ciblées dans les gouvernorats les plus démunis.

Pauline BELHASSINE-PAILLET, Attachée économique

NOTE D'ANALYSE

Situation économique et financière : un rebond à consolider

Alors que sur les premiers mois de l'année 2024, la plupart des observateurs anticipait un scénario catastrophe pour l'économie égyptienne, le pays a pu affronter la crise de liquidité, principalement grâce aux financements extérieurs, tout en assurant la transition vers un régime de change flexible. Plus d'un an après la hausse du montant de la facilité élargie de crédit mise en œuvre par le FMI (de 3 à 8 Md USD), le pays a mené à bien certains ajustements tout en portant un discours volontariste sur les réformes à mener. Toutefois, les fragilités structurelles demeurent et seraient accentuées en cas d'aggravation de la crise régionale.

L'économie égyptienne a terminé l'année 2024 dans une situation bien plus favorable qu'elle ne l'avait commencée

En 2023/24, la croissance du PIB (2,4%) a enregistré son plus bas niveau depuis 2013. Cette contraction significative de l'activité économique résulte, d'une part, des conséquences des tensions régionales sur l'activité du canal de Suez. Troisième rente du pays, les recettes tirées du canal ont diminué de plus de 60% sur l'année civile 2024 contribuant négativement à la croissance à un niveau inédit depuis 20 ans (au-delà des -8% enregistrés en 2008/09 lors de la crise financière mondiale). Il faut noter d'autre part le recul significatif du secteur industriel et de l'investissement : la baisse de l'investissement public de -20% pour la période 2023/24 n'est en effet pas compensée par une progression de l'investissement privé. Cette baisse de l'investissement public s'explique par le poids de la dette et son coût, de fortes contraintes d'accès aux devises et l'adoption d'un effort d'ajustement budgétaire au dernier trimestre.

L'économie égyptienne a rebondi fin 2024 et la croissance s'accélère, soutenue par les entrées d'investissements directs étrangers, par la reprise des activités manufacturières et par une amélioration du sentiment des investisseurs. Pour l'exercice 2024/25, les prévisions de croissance sont comprises entre 3,6% (FMI) et 4% (autorités). Cette amélioration s'explique en premier lieu parce que les financements internationaux accordés à l'Égypte dès février 2024^[1] couvrent les besoins de financement extérieurs du pays jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire en cours, ce qui a permis de réduire la contrainte externe qui pesait sur l'économie. Ces financements ont permis d'accroître significativement les réserves nettes de change, de renforcer la capacité de la banque centrale à défendre sa monnaie, et ont contribué à réduire les besoins de financement de l'État et, ainsi, à limiter le recours à l'endettement. Le dynamisme des transactions interbancaires témoigne également des retombées positives pour les établissements de crédit nationaux. En deuxième lieu,

[1] Comprenant l'investissement du fonds souverain émirien ADQ de 35 Md USD, l'augmentation du montant de la facilité élargie de crédit du FMI de 3 à 8 Md USD, un paquet de soutien de l'Union européenne de 7,4 Md EUR dont une assistance macro-financière de 5 Md EUR, et un engagement de la Banque mondiale de 6 Md USD sur la période 2024-2026.

l'inflation, qui avait atteint un niveau record en septembre 2023 (38% en g.a), a été ramenée à 12,5% en février 2025 et connaît une décélération tendancielle du fait d'un effet de base favorable et du resserrement de la politique monétaire. En troisième lieu, l'unification du taux de change et la mise en place d'un régime de change flottant ont contribué à la disparition du marché parallèle. In fine, la stabilité de la livre égyptienne et les entrées de devises résultant de la reprise des investissements de portefeuille ont permis de régler l'essentiel des arriérés de paiement, à l'exception notable du secteur des hydrocarbures.

Des fragilités structurelles demeurent toutefois, rendant l'économie égyptienne vulnérable à une dégradation de la situation régionale

La dette publique et les charges d'intérêt demeurent le principal facteur de vulnérabilité.

Les marges de manœuvre budgétaires du gouvernement sont significativement affectées par le niveau d'endettement (estimé à 91% du PIB sur la période 2023/24 par le FMI). Le déficit public reste structurellement élevé (7,1% du PIB en 2023/24) en raison notamment du faible niveau des recettes fiscales (environ 12% du PIB seulement), tandis que le service de la dette publique représente 40% du PIB en 2024/25 (en raison d'importantes échéances de remboursement à court terme, il devrait diminuer à 10% en 2025/26 puis à 9% en 2026/27 selon le FMI). Le risque de refinancement de la dette est élevé, de même que le risque de change, alors que près de la moitié de la dette est libellée en devises. La consolidation budgétaire menée par le gouvernement, si elle se confirme, et les ventes d'actifs devraient ramener la dette publique autour de 80% du PIB d'ici 2026/27.

Une nouvelle dégradation de la situation sécuritaire en mer Rouge pèserait significativement sur la dette. Malgré la signature des cessez-le-feu à Gaza et au Liban, la situation en mer Rouge reste préoccupante. Alors qu'une reprise du trafic s'avère prématurée, les compagnies maritimes (et d'assurance) restent prudentes. Un nouveau soutien financier des pays du Golfe, dans les proportions de celles du projet Ras El Hekma, est incertain : les tensions sur la balance des paiements et la liquidité externe resteront donc vives, en particulier en cas d'aggravation des tensions régionales. D'une part, car l'Égypte est particulièrement exposée à la volatilité des investissements de portefeuille. D'autre part, parce que le financement du déficit courant structurel lié à la faiblesse de l'appareil exportateur est rendu difficile en raison du faible niveau des investissements directs nets (2,1% du PIB en moyenne sur 2013-2023). Sans oublier que les revenus tirés des deux autres principales rentes du pays (transferts de la diaspora et tourisme) sont également particulièrement exposés à une aggravation des tensions régionales. A ce stade, l'impact des conflits en cours apparaît contenu : il n'a pas mis à mal le rebond de l'industrie amorcée après la pandémie ni freiné les investissements dans le secteur touristique.

Nicolas BIC, Conseiller financier

Échanges commerciaux franco-égyptiens 2024 : une hausse marquée, notamment des exportations égyptiennes

En 2024, le volume total des échanges bilatéraux franco-égyptiens hors défense s'est établi à 2,95 Md EUR, en hausse de 2,4% par rapport au niveau enregistré en 2023, à 2,88 Md EUR. Les exportations françaises vers l'Égypte se sont élevées à 1,79 Md EUR (+1,7% en g.a), portées principalement par les produits de la construction aéronautique (+18,9% en g.a), maintenant leur niveau d'avant la crise sanitaire malgré la dégradation du contexte économique égyptien. Les importations françaises en provenance d'Égypte ont atteint 1,16 Md EUR (+3,6% en g.a), enregistrant leur deuxième plus haut niveau de la décennie. Le solde commercial reste excédentaire en faveur de la France à 634 M EUR (en léger recul de 11 M EUR par rapport à 2023). En 2024, l'Égypte représentait le 15^{ème} excédent commercial bilatéral de la France, le 2^{ème} plus important à l'échelle de l'Afrique (derrière le Sénégal, à 1,05 Md EUR) et à l'échelle de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (derrière les Émirats arabes unis, à 4,5 Md EUR).

Malgré une baisse significative des exportations de véhicules, la France enregistre une hausse de ses exportations, principalement tirées par l'aéronautique

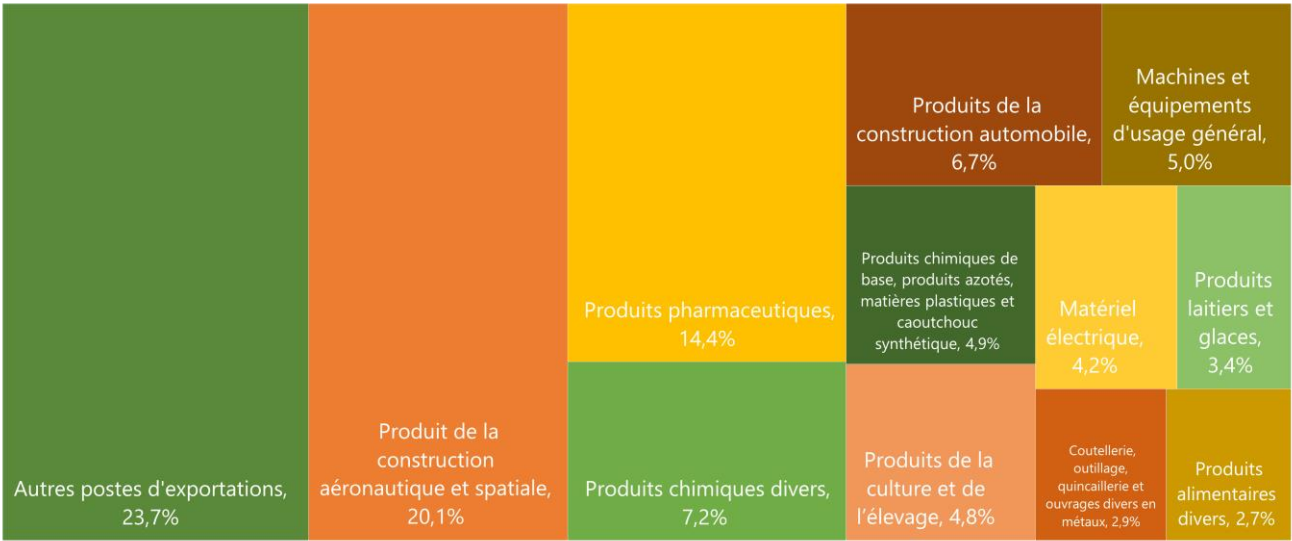
En 2024, les exportations françaises vers l'Égypte ont atteint 1,79 Md EUR, une progression de 1,7% en glissement annuel, principalement portées par les produits de la construction aéronautique (361 M EUR, +19% sur l'année, 21,4% des exportations totales), en raison notamment de la livraison d'aéronef à la compagnie Air Cairo en août. Les produits pharmaceutiques (258 M EUR, +19%, 14% des ventes) et chimiques (129 M EUR, +5%, 7,1% des ventes) ont également contribué à cette dynamique. Cette progression intervient malgré la dégradation de la situation économique égyptienne au cours de l'année 2024, les difficultés d'accès aux devises dans certains secteurs, en dépit d'une nette amélioration après mars, et la forte dépréciation de la livre égyptienne (-48% par rapport à l'euro sur l'année civile de 2024) qui a renchéri le prix des importations.

Sur l'ensemble de l'année 2024, la structure des exportations françaises vers l'Égypte, dans la continuité des tendances observées ces dix dernières années, repose principalement sur des catégories de biens historiquement excédentaires (matériel de transport, produits pharmaceutiques, équipements mécaniques et industriels et matériel électrique, électronique et informatique) mais dont certains (matériel de transport en tête) demeurent largement dépendants du contexte commercial bilatéral.

Les exportations de produits de la construction automobile (120 M EUR, -43% sur l'année, 6,7% des exportations totales) et les produits de la culture et de l'élevage (86 M EUR, -25% sur l'année, 4,8% du total) enregistrent une contribution négative aux échanges. Certaines difficultés d'accès aux devises, en particulier pour les véhicules, ont contribué à la baisse des exportations de matériels de transport (513 M EUR, -6% en g.a). Par ailleurs, les ventes de blé français, significativement affectées par les mauvaises récoltes en Europe, poursuivent la baisse amorcée depuis une décennie (malgré un volume exceptionnellement élevé de +1

Mt vendu à l'Égypte en 2022 en réponse aux besoins après l'invasion de l'Ukraine). Toutefois, les exportations des industries agroalimentaires affichent une progression de 30% en g.a (133 M EUR), portées par la hausse des ventes de produits laitiers (60 M EUR, +21% en g.a), favorisée par la levée des incertitudes sur la certification halal. La notification de mars 2025 auprès du Comité OTC de l'OMC excluant les importations de lait et de produits laitiers du champ d'application des prescriptions relatives à la certification halal devrait confirmer cette tendance favorable aux exportations françaises.

Tableau 1 : Principaux postes d'exportations françaises vers l'Égypte en 2024 (en % du total des exportations).



Source : Douanes françaises.

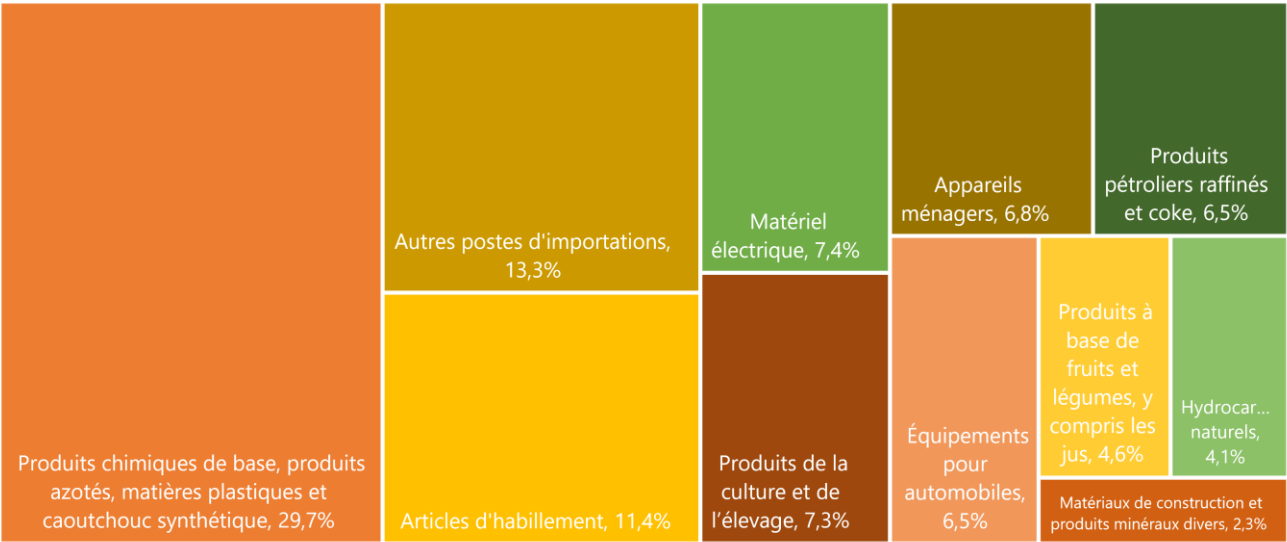
Une hausse des importations en provenance d'Égypte, dans un contexte de renforcement de la compétitivité des produits égyptiens

En 2024, les importations françaises en provenance d'Égypte ont atteint 1,16 Md EUR (+3,6% sur l'année), soit leur deuxième plus haut niveau historique, en raison de l'augmentation de tous les principaux postes d'importation dans un contexte de perte de la valeur de la livre égyptienne qui a accru la compétitivité-prix des produits égyptiens. Cette évolution est principalement portée par les produits pétroliers raffinés et coke, qui se sont distingués en atteignant 76 M EUR contre un niveau nul en 2023, une tendance observée à plusieurs reprises au cours des dernières années. Les importations restent dominées par les catégories « autres produits industriels » (615 M EUR, +4%, 40% des importations totales) et, dans une moindre mesure, par les « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique » (184 M EUR, +22%, 16% du total). Dans le détail, les importations de produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique se maintiennent à un niveau élevé (344 M EUR, +2% en g.a, soit environ 30% des importations totales en provenance d'Égypte). La hausse concerne également les articles d'habillement (132 M EUR, +13% en g.a, 11,6% des importations totales), le matériel électrique (85 M EUR, +44% en g.a, 7,4% des importations totales) et les produits de la culture et de l'élevage (85 M EUR, +20%). Par ailleurs, le poste de produits

agricoles a progressé de 26%, atteignant 90 M EUR, ce qui en fait la troisième principale catégorie d'importation en provenance d'Égypte, tandis que les matériels de transport enregistrent une hausse de 10%, totalisant 79 M EUR.

À l'inverse, les importations d'hydrocarbures naturels et autres produits des industries extractives poursuivent leur contraction significative (53 M EUR, -70% sur l'année, 4% des importations totales) enclenchée en 2023. Par ailleurs, malgré leur poids limité dans les échanges, les importations de matériaux de construction et produits minéraux divers ont reculé de 9% en g.a (27 M EUR), tandis que celles des produits plastiques ont légèrement diminué de 2% (26 M EUR). Les catégories « objets d'art et d'antiquités » enregistrent une baisse de 17%, et « produits de l'édition et de la communication » chutent de 35%.

Tableau 2 : Principaux postes d'importations françaises en provenance d'Égypte en 2024 (en % du total des importations).



Source : Douanes françaises.

Nicolas BIC, Conseiller financier
Pauline BELHASSINE-PAILLET, Attachée économique

INDICATEURS

Indicateurs macroéconomiques		Égypte			
Macroéconomie	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
PIB nominal (en Md USD) - dont en % :	475	394	380	346	387
Agriculture	11,50	11,20	12,30	11,20	11,10
Industrie	26,80	26,20	23,70	24,80	24,30
Services	46,10	46,10	47,60	47,70	48,10
Autres	15,60	16,50	16,40	16,30	16,50
PIB par habitant (en USD)	4587	3744	3542	3160	3469
Croissance du PIB réel (%)	6,7	3,8	2,4	3,6	4,1
Taux d'inflation, IPC moyen (% annuel)	8,5	24,4	33,3	21,2	14,4
Finances publiques (en % du PIB)	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
Déficit budgétaire	-6,2	-6,0	-6,3	-9,2	-6,8
Excédent primaire	1,3	1,6	7,1	4,5	5,2
Compte courant	-3,5	-1,2	-6,3	-4,9	-4,0
Dette publique	88,5	95,9	96,4	82,8	77,5
Dette externe	32,8	41,8	43,0	40,7	34,7
Balance des paiements (en Md USD)	2023/24				2024/24
	T1 (juil-sept)	T2 (oct-déc)	T3 (janv-mars)	T4 (avr-juin)	T1 (juil-sept)
Balance commerciale	-7,9	-10,7	-10,1	-10,8	-14,1
Exportations totales	8,3	8,1	7,7	8,4	9,1
Importations totales	-16,3	-18,8	-17,8	-19,2	-23,1
Balance des services	5,2	4,0	2,1	3,1	4,1
Revenus du tourisme	4,5	3,3	3,1	3,5	4,8
Revenus du canal de Suez	2,4	2,4	1,0	0,9	0,9
Transferts de la diaspora (nets)	4,5	4,9	5,0	7,5	8,3
Balance courante	-2,8	-6,8	-7,5	-3,7	-5,9
Solde compte de capital et financier	1,8	6,6	11,7	9,8	3,8
Flux nets d'IDE	2,3	3,2	18,2	22,4	2,7
Flux nets d'inv. de portefeuille	-0,5	0,8	14,4	-0,1	-0,4
Solde global	0,2	-0,6	4,5	5,6	-1,0
Secteur bancaire ^[1]	2021	2022	2023	mars-24	juin-24
Crédit à l'économie (% dépôts)	48,3	48	53,3	59,9	60,3
Fonds propres (% total des actifs)	6,9	6,6	7,1	6,9	6,5
Créances douteuses (% prêts totaux)	3,4	3,3	2,9	2,6	2,7
Notation dette souveraine	Note	Perspective		Date	
Moody's	Caa1	Positive		07-mars-24	
Standard & Poor's	B-	Positive		18-mars-24	
Fitch	B	Stable		01-nov-24	

Source : Ministère des finances, Banque centrale, FMI. Note : Les projections pour l'Égypte sont telles qu'indiquées dans la 3^{ème} revue du programme du FMI parue en août 2024.

[1] Banques opérant en Égypte, à l'exclusion de la Banque centrale d'Égypte.

Conjoncture monétaire	2024/25						
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Taux d'intérêts directeurs (%)							
Taux de rémunération des dépôts	27,25	27,25	27,25	27,25	27,25	27,25	27,25
Taux de refinancement	28,25	28,25	28,25	28,25	28,25	28,25	28,25
Taux de change (dernier jour du mois)							
EGP/EUR	54,0	53,1	52,2	52,8	52,1	53,0	54,5
EGP/USD	48,2	48,9	49,5	50,8	50,2	50,6	50,5
Inflation en glissement annuel (%)							
Inflation urbaine	26,4%	26,5%	25,5%	24,1%	24,0%	12,8%	-
Inflation sous-jacente	25,0%	24,4%	23,7%	23,2%	22,6%	10,0%	-
Réserves de change (Md USD, du mois)	46,7	46,9	47,0	47,1	47,3	47,4	-

Source : Banque centrale d'Égypte.

Indicateurs socioéconomiques	Égypte	ANMO	Monde
Démographie	2024	2024	2024
Population	116,5 M	572,5 M	8,1 Md
Croissance démographique (%)	1,62	1,3	0,91
Densité (hab/km ²)	117	69	63
Taux de pauvreté de la tranche inférieure des revenus moyens (\$3,65 PPA 2017)	23,75	-	7,15
Population âgée de 15 à 64 ans - données 2023	71,7 M	330,6 M	5,4 Md
Espérance de vie à la naissance (années)	71,81	73 ^[1]	73,32
Marché du travail	2023	2023	2023
Population active (% âgée de 15-64 ans) - données 2022	47	49	66
dont femmes	17	20	53
Chômage (% total de la population active)	7	9	5
dont femmes	17	16	5
Alphabétisation des adultes (% âgée de 15-64 ans)	75	81	87
dont femmes - données 2022	69	74	84
Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation (%)	27	29	20
dont femmes	39	41	28
Environnement	2023	2023	2023
Émissions de CO2 (tonnes métriques/hab)	2,3	-	4,7
Mortalité dû à la pollution atmosphérique (pour 100 000 hab) - données 2021	253,4	117,1	99,7

Source : Banque mondiale, Nations Unies, OIT.

[1] Données 2022.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Nicolas Bic, Antoine Willenbacher, Alexandra Lamotte, Pauline Belhassine-Paillet, Alice Regnier.

Abonnez-vous : écrivez un courriel avec « Abonnement LEE » en objet à pauline.belhassine-paillet@dgtresor.gouv.fr